



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 8 septembre 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale met en cause TikTok et saisit la justice

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les effets psychologiques de TikTok a rendu un rapport très sévère, dénonçant un algorithme qui enferme les mineurs dans des contenus anxigènes et dangereux (suicide, automutilation, troubles alimentaires, désinformation médicale). Adopté à l'unanimité, le rapport formule 43 recommandations, dont l'interdiction des réseaux sociaux pour les moins de 15 ans, un couvre-feu numérique pour les 15-18 ans et la création d'un délit de « négligence numérique » pour les parents. La commission, présidée par Arthur DELAPORTE (PS) et rapportée par Laure MILLER (Horizons), a saisi la justice pour signaler de possibles infractions pénales, évoquant la mise en danger de la vie d'autrui et un délit de parjure de responsables européens de TikTok.

Psychotropes : tensions d'approvisionnement

L'ANSM a signalé de fortes tensions d'approvisionnement pour plusieurs médicaments et base de quétiapine, utilisés dans le traitement de la schizophrénie.

Nadège GRATALOUPE rejoint l'Inspection générale des affaires sociales

Mme Nadège GRATALOUPE, directrice d'hôpital et conseillère santé, actuellement adjointe au chef du pôle santé au cabinet du Premier ministre François BAYROU, est nommée à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) à compter du 1er octobre. Diplômée de Sciences Po Lyon et de l'EHESP, elle a occupé plusieurs postes de direction dans les hôpitaux et agences régionales de santé, avant d'intégrer les cabinets ministériels de MM. Frédéric VALLETOUX.

EN RÉSUMÉ

Démission du gouvernement Bayrou et nomination de Sébastien Lecornu

Après le rejet par l'Assemblée nationale de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre François BAYROU a remis la démission de son gouvernement au président de la République, Emmanuel MACRON. Dans la foulée, l'ex-ministre des Armées Sébastien Lecornu a été nommé premier ministre. S'ouvre alors une période d'expédition des affaires courantes, limitée aux décisions ordinaires ou urgentes, jusqu'à la nomination d'un nouveau gouvernement. Durant cette période, les marges de manœuvre législatives sont très restreintes : seuls certains textes jugés indispensables, comme le projet de loi de finances, le PLFSS ou des mesures d'urgence, peuvent être présentés. La session extraordinaire du Parlement, prévue le 22 septembre, pourrait être bouleversée, mais plusieurs textes sensibles demeurent à l'ordre du jour, notamment la proposition de loi organique sur le report des élections en Nouvelle-Calédonie ou la réforme de l'AME.

Vautrin sur le départ ?

Remaniement à venir au ministère des Armées : Un nouveau ministre des Armées doit être nommé pour succéder à M. Sébastien LECORNU. Le choix du président de la République sera déterminant, le poste nécessitant sa pleine confiance. Le nom de Mme Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles dans le gouvernement sortant, a été évoqué parmi les options possibles, mais sans confirmation officielle à ce stade.

Retrait des projets de décrets restreignant l'accès à l'AME

La CFDT, la CGT et l'UNSA se sont félicitées du retrait, hier, de l'ordre du jour du conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie, des projets de décrets visant à restreindre l'accès à l'aide médicale d'État (AME) pour les étrangers en situation irrégulière. Les syndicats dénonçaient l'absence de légitimité d'un gouvernement démissionnaire pour imposer de nouvelles orientations politiques. Les textes prévoyaient notamment de conditionner l'accès à l'AME à la présentation d'un document d'identité avec photo, de prendre en compte les revenus du conjoint dans le calcul des ressources, et de limiter la prise en charge de certains soins à une présence de plus de neuf mois sur le territoire.